



Fédération
du Rhône



Mot d'introduction pour les 50 ans de la Fédération

Samedi 11 octobre 2014 – Villeurbanne

par Annie Paucod, co-présidente de la Fédération

A mon tour de vous saluer vous tous qui avez été à un moment donné, hier ou aujourd'hui, acteurs de la fédération, amis ou partenaires.

« les centres sociaux du Rhône et leur fédération sont le produit d'une histoire, ou de plusieurs histoires, celle des centres sociaux et de l'association qui les réunit, mais aussi celle de la Caisse d'Allocations Familiales et celle des relations établies entre des personnes morales et physiques devenues partenaires, associatifs, institutionnels, politiques. »

Voilà les 1ères phrases écrites par Denis Ladous dans son introduction à l'histoire des origines des centres sociaux et de la fédération du Rhône, précieux document élaboré par Marie-Jeannette Ratpatron, animatrice puis déléguée de la fédération de 1976 à 2004

Denis Ladous, que je citerai à plusieurs reprises est un pilier de la fédération à laquelle il a consacré beaucoup de temps, administrateur 25 ans de 1986 à 2013, dont 5 ans de présidence, et encore maintenant personne ressource au comité éditorial de Vitalité. Il est désolé de ne pas pouvoir être parmi nous ce soir, retenu par un événement familial.

Après un long temps de gestation, remontant en 1952, la naissance de la fédération a eu lieu le 28 juin 1963 lors de son assemblée constitutive

La 1^{ère} assemblée générale statutaire s'est tenue en octobre 1964, il y a 50 ans

Ils étaient huit centres fondateurs

- Le foyer de La Demi-Lune à Tassin
- La Maison Sociale de Cyprian les Brosses à Villeurbanne
- Le centre social d'Ecully
- Le centre social de Beaunant à Ste Foy les Lyon
- La Maison Sociale de Croix Luizet à Villeurbanne
- Le centre social de la Saulaie à Oullins
- Le centre social de Menival à Lyon
- Le centre social des 4 chemins à Ste Foy les Lyon

Ces centres fédérés, avaient à l'origine été créés par des initiatives privées, ils existaient depuis plusieurs années déjà. Il y avait bien sûr d'autres centres sociaux dans le Rhône avec d'ailleurs des modes de gestion différents, soit associatif, municipal ou gérés directement par la Caisse d'Allocations familiales.

Ce qui a permis la création des centres sociaux, de la fédération, leur évolution, pour reprendre les termes de Denis Ladous,

« ce sont avant tout des femmes et des hommes, qui ont cru profondément à ce qu'ils défendaient, qui se sont affrontés, qui ont lutté pour des causes parfois communes et qui dans la durée, ont travaillé avec acharnement, ont milité, ont convaincu ; »

Pour la préparation de cette fête, nous avons consulté les archives de la fédération, surtout celles concernant les 15 premières années.

En parcourant les documents relatant les interventions de la 1^{ère} AG de la fédération, et ceux de celles qui ont suivi, nous avons vérifié cette grande continuité des valeurs véhiculées par les Centres Sociaux. Ces valeurs n'étaient pas nommées comme aujourd'hui :

Solidarité, dignité, démocratie, mais elles transparaissent dans les objectifs que se donnaient les centres et la Fédération.

Je vous laisse apprécier cet extrait de la conclusion de Mr Arnion Directeur Régional de l'Action Sanitaire et Sociale lors de la 1^{ère} AG de la Fédération :

« la participation des usagers est une des caractéristiques du Centre Social et de ses raisons d'être. Il n'a pas pour but d'offrir aux familles les services dont elle a besoin, mais pour rôle de réaliser dans un secteur géographique déterminé, cette vie communautaire indispensable, qui fait que chacun devient plus responsable de lui-même et de son entourage ; que chacun en fonction de ses besoins assure les tâches qui lui reviennent »

Dès le début la fédération a défendu l'identité de la structure « centre social associatif », elle s'est attachée à la consolider, par l'appui aux centres, par le développement des formations de professionnels et d'administrateurs.

Aujourd'hui il y a 77 centres fédérés, tous associatifs. Les Centres sociaux se sont développés, professionnalisés, ils sont maintenant reconnus dans leurs compétences, clairement exprimées dans la charte que nous avons signée avec le Grand Lyon, la Caisse D'allocation familiale et un certain nombre de communes du Grand Lyon.

Malgré les inquiétudes liées aux financements, aux problèmes de sociétés, malgré le passage des orages, toujours le même souci de démocratie.

Les expressions, le vocabulaire a évolué comme a évolué le champ d'action des Centres sociaux.

L'eau a coulé sous les ponts mais toujours dans le même sens, malgré les embûches, de la participation des usagers au pouvoir d'agir des habitants dont nous faisons aussi partie. Et cela grâce à toutes les personnes qui ont fait, font et feront les centres sociaux et la Fédération de demain et grâce à vous tous.

Ainsi écrit Denis Ladous dans son introduction :

« Les personnes se renouvelant et les circonstances n'étant jamais les mêmes, ce que nous apprend cette épopée fondatrice, ce n'est donc pas à éviter les accidents de parcours, qui ne sont en rien des modèles ou de contres modèles. Elle permet plutôt de distinguer, de valoriser et à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Fédération, de célébrer tout ce qui construit, fait vivre et progresser. Ce sont en premier lieu les acteurs, dans ce qu'ils ont été, dans ce qu'ils ont accompli, représenté, échangé, et aussi les évènements, favorables ou défavorables et la façon dont ils ont interragi »